



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026



SOMMAIRE

1.	La reprise des résultats 2025.....	3
2.	L'équilibre budgétaire du budget primitif 2026.....	4
3.	La section de fonctionnement.....	4
3.1	Les recettes de fonctionnement.....	4
3.2	Les dépenses de fonctionnement.....	6
3.3	Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.....	8
4.	La section d'investissement.....	8
4.1	Les recettes d'investissement.....	8
4.2	Les dépenses d'investissement.....	9
5	Annexe : maquette simplifiée du budget primitif 2026.....	10

1. La reprise des résultats 2025

Le budget primitif 2026 reprend les résultats antérieurs reportés dont le montant s'établit à 11 953 259,02 € au 31 décembre 2025 :

En euros	CFU 2025
Dépenses de fonctionnement 2025 (1)	2 706 171,19
Recettes de fonctionnement 2025 (2)	7 591 065,85
Résultat de fonctionnement de l'année 2025 (3)=(2)-(1)	4 884 894,66
Résultat de fonctionnement reporté (4)	12 374 118,39
Résultat de fonctionnement cumulé fin 2025 (5)=(3)+(4)	17 259 013,05
Dépenses d'investissement 2025 (6)	5 483 306,11
Recettes d'investissement 2025 (7)	612 324,83
Résultat d'investissement de l'année 2025 (8)=(7)-(6)	- 4 870 981,28
Résultat d'investissement reporté (9)	- 434 772,75
Résultat d'investissement cumulé fin 2025 (10)=(8)+(9)	- 5 305 754,03
Résultat global cumulé fin 2025 (11)=(5)+(10)	11 953 259,02
Restes à réaliser (12)	
Résultat à reprendre au BP 2026 (13)=(11)-(12)	11 953 259,02

L'affectation des résultats de l'exercice 2025 permet de reprendre un excédent de fonctionnement atteignant 11 953 259,02 € ainsi qu'un déficit d'investissement reporté de - 5 305 754,03 € et 5 305 754,03 € d'affectation en réserves afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

En euros	CFU 2025
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 259 013,05
Besoin de financement de la section d'investissement	
=> Résultat d'investissement	-5 305 754,03
=> Solde des restes à réaliser	0,00
Affectation au 1068	5 305 754,03
R 002 - résultat de fonctionnement reporté (excédent)	11 953 259,02
R 001 - Résultat d'investissement reporté (déficit)	-5 305 754,03
TOTAL	11 953 259,02

Le déficit de la section d'investissement s'explique par l'absence de recettes d'investissement.

2. L'équilibre budgétaire du budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 est établi en tenant compte du transfert de la compétence « Réseau de Chaleur et de Froid Urbain » des villes de Courbevoie et de Puteaux à GENERIA, entraînant le transfert des contrats de concession respectifs conclus par ces communes avec les sociétés Seinergie et Enebio, ainsi que la mise en œuvre des actions prévues par le Schéma directeur adopté par le Comité syndical le 17 décembre 2025.

Le budget primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	17 237 191,02 €
Recettes	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	14 294 425,05 €
Recettes	

La maquette budgétaire figure en partie 5 du présent document.

3. La section de fonctionnement

Hors résultat reporté, le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 5 061 552,00 € pour un volume de dépenses réelles de fonctionnement de 9 248 520,00 €.

Une fois les amortissements (nets des neutralisations) couverts (29 521,00 €), l'équilibre de la section de fonctionnement du BP est assuré par un virement à la section d'investissement pour un montant de 7 736 770,02 €.

3.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des redevances versées par les concessionnaires et des résultats reportés.

La décomposition des recettes de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

<i>En euros</i>	BP 2025	BP 2026	% évol	% dans le total
70 - Vente de produits	1 460 000,00 €	1 392 120,00 €	-5%	8%
74 - Dotations et participations	110 018,80 €	110 020,00 €	0%	1%
75 - Autres produits de gestion courante	4 230 100,00 €	3 559 412,00 €	-16%	21%
77 - Produits exceptionnels				
Total recettes produits et dotations	5 800 118,80 €	5 061 552,00 €	-13%	29%
Dotations aux amortissements et provisions	150 000,00 €	222 380,00 €	48%	1%
Total opérations d'ordre	150 000,00 €	222 380,00 €	48%	1%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 950 118,80 €	5 283 932,00 €	-11%	31%
Excédent reporté	12 374 118,38 €	11 953 259,02 €	-3%	69%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS	18 324 237,18 €	17 237 191,02 €	-6%	100%

Les recettes de fonctionnement comprennent tout d'abord l'excédent antérieur reporté tel qu'il ressort du compte financier unique 2025 et de l'affectation des résultats, soit un montant de 11 953 259,02 €.

Elles comprennent ensuite les redevances des concessions pour un montant total de 3 544 963 € :

- La redevance pour occupation du domaine public rétrocédées aux collectivités membres du Syndicat soit 698 620 €.
- La mise à disposition des ouvrages et le remboursement de l'annuité d'emprunt pris en charge par le syndicat soit un produit total de 1 089 043 €.
- La redevance de contrôle : 1 063 800 €.
- Le remboursement des taxes foncières : 693 500 €.

Depuis 2024, l'évolution des redevances versées (hors remboursement de la Taxe Foncière) est la suivante :

En euros	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
Redevance d'occupation du domaine public	794 802	697 268	698 620
ILD	687 071	603 326	614 620
SUC	107 730	93 942	84 000
ENERBIOISA			
SEINERGIE			
ENEBIO			
Redevance de mise à disposition d'ouvrages/terrains	1 245 667	1 151 180	1 089 043
ILD	547 423	547 423	547 423
SUC	673 314	587 137	525 000
ENERBIOISA	24 930	16 620	16 620
SEINERGIE			
ENEBIO			
Redevance de contrôle	975 675	992 342	1 063 800
ILD	796 151	809 581	821 000
SUC	155 636	158 634	158 000
ENERBIOISA	23 888	24 127	24 000
SEINERGIE			60 800
ENEBIO			
Redevance cogénération		57 212	
ILD		57 212	
TOTAL GENERAL	3 016 144	2 898 002	2 851 463

Sur le plan contractuel, Le versement des RODP de l'année N des concessions conclues avec Seinergie et Enebio sont versées en N+1. Elles seront donc exigibles en 2026 par Courbevoie et Puteaux car elles concernent l'occupation du domaine public en 2025, année pendant laquelle la compétence RCFU était exercées par les Communes. GENERIA percevra des RODP sur ces concessions en 2027 concernant l'occupation de 2026. A noter qu'elles seront entièrement reversées aux villes.

A ces recettes s'ajoutent en 2026 :

- 110 0120 € de subventions versées par l'ADEME (61 870 €) et la Région (48 150 €) pour le financement des études sur le schéma directeur.
- 130 000 € de redevance CEE versée par ILD dans le cadre de l'avenant n°14
- 1 276 469 € de redevance d'intéressement à la surperformance financière par la SUC dans le cadre de l'avenant n°12.

Enfin, une recette d'ordre est prévue à hauteur de 222 380,00 €, il s'agit de la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées par GENERIA aux concessionnaires.

3.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les dépenses d'administration générale et les versements des sommes versées par les concessionnaires aux communes membres.

La décomposition des dépenses de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

<i>En euros</i>	BP 2025	BP 2026	% évol	% dans le total
011 Charges à caractère général	1 853 200,00 €	2 237 420,00 €	21%	13%
012 Charges de personnel et assimilés	372 800,00 €	554 300,00 €	49%	3%
65 Autres charges de gestion courantes	911 420,00 €	898 300,00 €	-1%	5%
66 Charges financières	51 112,18 €	58 500,00 €	14%	0%
67 Charges exceptionnelles				
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 188 532,18 €	3 748 520,00 €	non significatif	22%
023 Virement à la section d'investissement	14 931 104,18 €	7 736 770,02 €		45%
042 Opérations d'ordre de section à section	204 600,83 €	251 901,00 €	23%	1%
68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 500 000,00 €	non significatif	
Total opération d'ordre	15 135 705,01 €	13 488 671,02 €	non significatif	78%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 324 237,19 €	17 237 191,02 €	-6%	100%

Parmi les principales évolutions par rapport au BP 2025, on peut citer :

- La réalisation de plusieurs études en lien avec la mise en œuvre du schéma directeur (étude APS géothermie, AMO pour la passation d'une concession de chaleur sur le secteur Nord de GENERIA) pour 240 000 €, ainsi que la prise en compte des crédits nécessaires à la réalisation d'une mission d'AMO technique, juridique et financière pour le renouvellement de la concession d'ENEPIO (120 000 €) et de la passation d'une concession chaleur et froid sur le Front de Seine intégrant la concession SUC (132 000 €).
- La prise en compte des crédits permettant l'embauche d'un contrôleur de gestion et d'un ingénieur (180 000 €). Ces deux recrutements permettront à GENERIA de renforcer son expertise technique suite au transfert de deux nouvelles concessions au 1er janvier 2026 et son expertise financière pour optimiser le suivi financier des cinq concessions.

Au BP 2026, les dépenses réelles de fonctionnement comprennent les charges d'électricité, la location des locaux (271 000 € contre 267 000 € au budget primitif 2025), les fournitures d'entretien, les fournitures de petit équipement et les fournitures administratives.

Elles comprennent par ailleurs les charges liées aux différents honoraires d'avocats (43 640 €) et les prestations des bureaux de contrôle pour les concessions de service public (200 018 €). Les redevances de contrôle permettent de couvrir cette dépense.

Des crédits d'un montant de 713 000 € sont prévus pour la réalisation d'études, notamment 252 000 € pour les deux marchés d'AMO technique, juridique et financière pour le

renouvellement de la concession de la SUC (132 000 €) et d'ENEBIO (120 000 €), 72 000 € pour la réalisation d'une étude foncière pour bien identifier le patrimoine foncier de GENERIA, 144 000 € pour la réalisation d'un avant-projet sommaire pour la faisabilité de deux opérations géothermiques, et 96 000 € pour la passation d'une concession sur le Nord du territoire. Le solde est consacré à la réalisation d'études complémentaires en lien avec le schéma directeur.

Les dépenses couvrent également les autres impôts et les taxes foncières des centrales payées par GENERIA. Les sommes sont remboursées par les concessionnaires.

Les charges de personnel (chapitre 012) prévisionnelles (554 300,00 €) sont en hausse de 181 500 € par rapport au BP 2025. Elles comprennent les charges liées un recrutement d'un contrôleur de gestion et d'un ingénieur en 2026.

Les personnels du Syndicat, qu'ils soient permanents ou en cumul d'activités assurent le bon fonctionnement du Syndicat ainsi que le suivi et le contrôle des concessions qui présentent de multiples enjeux complexes.

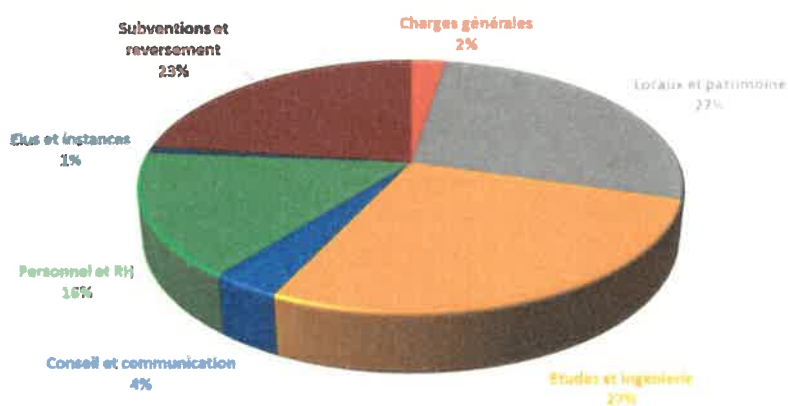
Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont budgétées à hauteur de 898 300,00 € en 2026, contre 911 420 € au BP 2025.

Leur évolution par rapport à 2025 résulte de la baisse des redevances à reverser aux collectivités membres (-79 620 €), conséquence de la diminution des redevances versées par les concessionnaires en 2025 par rapport à 2024.

Les crédits prévus au BP 2026 pour le versement de subventions dans le cadre du fonds d'aide à la sobriété énergétique, s'élèvent à 140 000 €, contre 67 500 € prévus au BP 2025. Ce montant constitue l'autorisation d'engager inscrite en fonctionnement pour 2026 de l'autorisation de programme relative au fonds d'aide à la rénovation énergétique voté par le Comité Syndicat le 10 février 2025.

Les autres charges de gestion courante concernent les indemnités versées aux élus (29 800 € au BP 2026) ainsi que les dépenses liées à la maintenance des logiciels informatiques (20 000 €) dans le cadre de la conclusion de contrats pluriannuels.

Les charges financières (chapitre 66) d'un montant de 58 500 €, concernent le remboursement des intérêts (y compris ICNE) de l'emprunt pour le terrain Noël Pons à Nanterre qui se terminera en septembre 2027.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES - BP 2026

Une dépense d'ordre de 251 901 € est prévue en dépenses de fonctionnement : elle concerne l'amortissement des biens de GENERIA (29 521,00 €) et les écritures de neutralisation des reprises de subventions (222 380,00 €).

Un montant de 5 500 000 € est inscrit au compte 6815 – dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement. Il s'agit d'une provision semi-budgétaire qui permettra à GENERIA de financer une partie de la valeur nette comptable, estimée aujourd'hui de manière provisoire à 11,1 M€-hors agro-pellets et que le Syndicat devra payer au concessionnaire IDEX LA DEFENSE au terme de l'actuel contrat de concession.

3.3 Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

L'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement est atteint par un virement à la section d'investissement d'un montant de 7 737 770,02 €.

4. La section d'investissement

4.1 Les recettes d'investissement

La composition des recettes d'investissement est la suivante :

En euros	BP 2025	BP 2026	% d'évolution	% dans le total
10 - Dotation (FCTVA)				
13 - Participations et subventions	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €		
16 - Dette nouvelle				
Total dotations et participations	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0%	7%
Virement de la section de fonctionnement	14 931 104,18 €	7 736 770,02 €	-48%	54%
Dotations aux amortissements et provisions	204 600,83 €	251 901,00 €	23%	2%
Total opérations d'ordre	15 135 705,01 €	7 988 671,02 €	-47%	56%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 135 705,01 €	8 988 671,02 €	-44%	63%
Affectation en réserve	434 772,75 €	5 305 754,03 €	non significatif	37%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AVEC AFFECTATION EN RESERVES	16 570 477,76 €	14 294 425,05 €	-14%	100%

Elles comprennent, outre les opérations d'ordre et le virement de la section de fonctionnement ainsi que l'affectation en réserves, une subvention de 1 000 000 €. Cette subvention correspond à la part « Région » du fonds chaleur pour le projet de la centrale agro-pellets. Une somme du même montant est prévue en dépenses d'investissement. En effet, GENERIA encaissera la subvention et la reversera à IDEX La Défense.

4.2 Les dépenses d'investissement

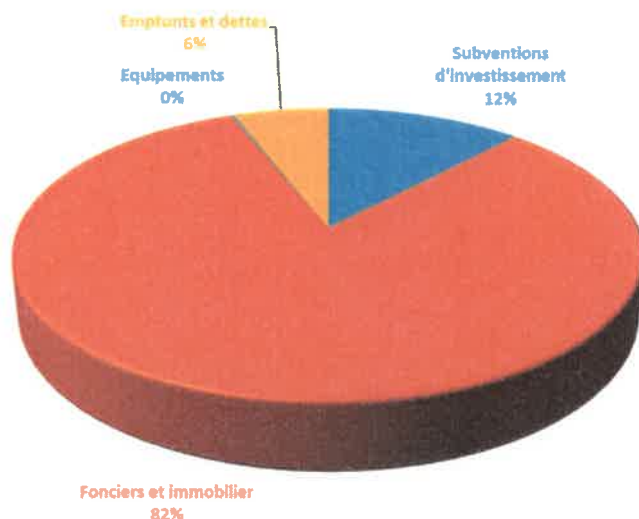
La composition des dépenses d'investissement est la suivante :

En euros	BP 2025	BP 2026	% dans le total
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	- €	0%
204 - Subventions d'équipement versées	1 852 000,00 €	40 000,00 €	0%
21 - Immobilisations corporelles	12 630 521,29 €	7 216 221,02 €	50%
27 - Autres immobilisations financières	3 000,00 €	1 500,00 €	0%
13 - Participations et subventions	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	7%
16 - Remboursement du capital de la dette	490 183,72 €	508 570,00 €	4%
Total immobilisations et participations	15 985 705,01 €	8 766 291,02 €	61%
Dotations aux amortissements et provisions	150 000,00 €	222 380,00 €	2%
Total opérations d'ordre	150 000,00 €	222 380,00 €	2%
Restes à réaliser	- €	- €	
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	16 135 705,01 €	8 988 671,02 €	63%
Déficit d'investissement reporté	434 772,75 €	5 305 754,03 €	37%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AVEC REPRISE DES RESULTATS	16 570 477,76 €	14 294 425,05 €	100%

Les crédits prévus concernent notamment :

- Le remboursement du capital de l'emprunt pour le terrain Noël Pons (508 570 €),
- Le reversement de la subvention de la Région au titre du fonds chaleur pour le projet agropellets à Idex La Défense (1 000 000 €),
- Un montant de 40 000 € est prévu au BP 2026 pour le versement de subventions d'investissement dans le cadre du fonds d'aide à la sobriété énergétique. Ce montant constitue le crédit de paiement inscrit en investissement pour 2026 de l'autorisation de programme relative au fonds d'aide à la rénovation énergétique voté par le Comité Syndicat le 10 février 2025.

Des dépenses sont également prévues pour le renouvellement du matériel et des licences informatiques, ainsi que d'éventuels besoins en mobilier ou travaux dans les locaux.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES - BP 2026

5 Annexe : maquette simplifiée du budget primitif 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT			BP 2026	RECETTES	BP 2026
DEPENSES					
TOTAL dépenses réelles			3 748 520,00 €	TOTAL recettes réelles	5 061 552,00 €
011 Charges à caractère général			2 237 420,00 €	70 Vente de produits	1 392 120,00 €
012 Charges de personnel et assimilés			554 300,00 €	74 Dotations et participations	110 020,00 €
65 Autres charges de gestion courantes			898 300,00 €	75 Autres produits de gestion courante	3 559 412,00 €
66 Charges financières			58 500,00 €	77 Produits exceptionnels	- €
67 Charges exceptionnelles			- €		
TOTAL dépenses ordre			13 488 671,02 €	TOTAL recettes ordre	222 380,00 €
023 Virement à la section d'investissement			7 736 770,02 €		
042 Opérations d'ordre de section à section			251 901,00 €	042 Opérations d'ordre de section à section	222 380,00 €
68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			5 500 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			17 237 191,02 €	R002 Résultat de fonctionnement reporté	11 953 259,02 €
				TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 237 191,02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			BP 2026	RECETTES	BP 2026
DEPENSES					
TOTAL dépenses réelles			8 766 291,02 €	TOTAL recettes réelles	1 000 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles			- €	10 Dotations et fonds divers	- €
204 Subventions d'équipement versées			40 000,00 €	13 Subventions d'équipement reçues	1 000 000,00 €
21 Immobilisations corporelles			7 216 221,02 €	16 Emprunts et dettes	- €
27 Autres immobilisations financières			1 500,00 €	27 Autres immobilisations financières	- €
16 Emprunts et dettes			508 570,00 €		
13 Subventions d'équipement versées			1 000 000,00 €		
TOTAL dépenses ordre			222 380,00 €	TOTAL recettes ordre	7 988 671,02 €
				024 Cessions	- €
040 Opérations d'ordre de section à section			222 380,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	7 736 770,02 €
Restes à réaliser			- €	040 Opérations d'ordre de section à section	251 901,00 €
D001 Déficit d'investissement reporté			5 305 754,03 €	Restes à réaliser	- €
				1068 Affectation du résultat	5 305 754,03 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			14 294 425,05 €	R001 Excédent d'investissement reporté	- €
				TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 294 425,05 €